

Avis public du scrutin

Vote par correspondance

Municipalité : Sainte-Monique

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Carmelle Lemire, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale.

1. Un scrutin aura lieu.
2. Voici les personnes candidates aux postes faisant l'objet de l'élection.

Poste de mairesse ou maire

- SYLVAIN GÉLINAS
- DENISE GENDRON

Poste de conseillère ou conseiller #1

- LISA-MARIE LEMIRE
- MARTHE TÉTREAU

Poste de conseillère ou conseiller #2

- NATHALIE CHAPDELAINE
- GUYLAINE LEBLANC

Poste de conseillère ou conseiller #4

- JEAN-FRANÇOIS GUÉVIN
- MICHEL VEILLEUX

Poste de conseillère ou conseiller #5

- MATHIEU LE BRETON
- PATRICK JOSEPH MARTIN

3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, aux dates, aux heures et aux lieux ci-dessous.

Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h**

Pour les sections de vote : 79 et 80 Lieu : 247, rue Principale, Sainte-Monique

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre, de 12 h à 20 h**

4. Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous êtes inscrite ou inscrit au vote par correspondance :
 - La présidente ou le président d'élection doit recevoir vos bulletins de vote au plus tard le vendredi 31 octobre 2025 à 16 h 30;
 - Si vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec la présidente d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir.
5. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

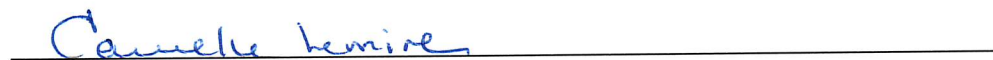
Présidente d'élection

Adresse : Hôtel de ville, 247, rue Principale

Téléphone : 819-289-2051

Signature

SAINTE-MONIQUE, le 9 octobre 2025.



Présidente d'élection